



Réunion de Bureau du 28 Août 2015

Compte Rendu

Présents : Christian MASSON
Francette MASSON
Lucien POIROT
Jean RIBY

1 – Point sur les adhésions et les renouvellements :

Inscrits : 81
4 adhérents n'ont pas renouvelé leur adhésion.

2 – Préfecture :

Réception du récépissé de déclaration de modification de l'association par la Préfecture de la Manche du 3 Juin 2015.

3 – Comité Local des Usagers Permanents du Port de Plaisance (CLUPPP) :

En attendant la liste définitive, l'estimation serait de 33 adhérents inscrits dont 5 candidats aux élections.
Nous sommes toujours en attente de la date de l'assemblée électorale qui désignera les membres au Conseil Portuaire.

4 – Bulletin d'adhésion 2016 :

Le bulletin d'adhésion 2016 a été réalisé sous la forme d'un dépliant de 4 pages. Toute adhésion prise à partir du 1^{er} Septembre inclura l'adhésion 2016.

5 – Assemblée Générale 2015 :

Compte tenu des disponibilités de Francette et Christian, l'assemblée générale de l'association se tiendra le 28 Novembre 2015, salle Max Pol Fouchet, Saint VAAST. La convocation sera transmise par courrier et par messagerie par Francette.

6 – Difficultés Portbail

Avec St Vaast, Portbail est également un port géré par la Société Publique Locale (SPL).
La presse a relaté durant l'été, la grogne des plaisanciers sur l'ensablement du port avec création d'une association de défense des usagers du port de plaisance (ADUPP).
Voir les différents articles sur le site rubrique 'Articles de presse' sur le désensablement du port.
Le conseil départemental s'est engagé pour le financement des travaux.
Nous devons avoir un dévasement de notre port en 2016, il va falloir y être attentif et avoir des réponses lors des prochaines réunions avec la SPL.

7 – Additif carburant diesel :

Quelques adhérents ont eu des soucis de bactéries avec le carburant Diesel.
Le président a fait une petite étude sur quelques biocides qu'il faut incorporer au carburant. L'ensemble du dossier sera mis sur le site avec les caractéristiques des produits, leur mode de conditionnement et les tarifs.
Un achat groupé peut être envisagé selon le nombre de plaisanciers intéressés.

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>





8 - Carte Adhérent :

Courant Juin 2015, tous les adhérents ont reçu leur carte d'adhérent 2015.

9 – Loi NOTRÉ :

La loi sur le Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRÉ) a été votée le 5 Août 2015.

La taxe sur le mouillage en zone protégée n'existe plus.

L'article sur la propriété et la gestion des ports est devenu le suivant :

« la propriété, l'aménagement, l'entretien et la gestion des ports relevant du département peuvent être transférés, au plus tard au 1er janvier 2017, aux autres collectivités territoriales ou à leurs groupements dans le ressort géographique desquels sont situées ces infrastructures ».

Nous sommes donc en attente du choix fait par le Conseil Départemental.

10 – UNAN :

Démission du président de l'UNAN compte tenu de ses problèmes de santé et de conflits au sein de l'organisation.

Une Assemblée Générale extraordinaire est prévue le 7 Septembre 2015 pour élection de nouveaux membres au Conseil d'administration et d'un nouveau Président.

L'Assemblée Générale ordinaire est prévue le 7 Décembre 2015.

Adhésion du Club des Croiseurs de Carentan à l'UNAN 35-22.

L'Assemblée Générale de l'UNAN 35-22 est prévue le 21 Novembre 2015 et devrait devenir UNAN 35-22-50.

L'UNAN participe à tous les Conseils Maritimes de Façade (CMF). Pour la région Manche Est – Mer du Nord il fallait trouver un titulaire et un suppléant pour siéger au CMF MEMN au titre du collège des usagers de la mer. Se sont portés candidats, Christophe HUMILIERE (UNAN Côte d'Opale), titulaire et Lucien POIROT (UNAN 35/22), suppléant.

La première assemblée plénière du CMF MEMN est prévue le 22 Septembre 2015.

11 – SPL et Commission des affaires maritimes et portuaires :

En attente de dates de réunion courant Septembre.

12 – Informations diverses :

On pourrait envisager de participer au forum des associations organisé par la Communauté de Communes du Val de Saire.

Jean RIBY se renseigne à ce sujet.

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site Internet : <http://www.auppsv50.fr>

